

BULLETIN D'INFORMATION CANB 2009-05

À : Tous les assureurs faisant affaire au Nouveau-Brunswick

Objet : Modification de la date de dépôt pour les véhicules de tourisme

Date : 10 septembre 2009

Étant donné l'émission tardive des données territoriales par l'Agence statistique d'assurance générale (ASAG), la Commission prolongera le délai de dépôt de demande pour les véhicules de tourisme jusqu'au 22 septembre 2009.

Cette prolongation vise à accorder assez de temps aux compagnies offrant de l'assurance automobile pour réviser à fond leurs données avant d'effectuer leur dépôt de demande.

Pour obtenir plus de renseignements à cet égard, veuillez contacter la directrice des services d'assurance.